

ASSOCIATION
" Olivier TRANZEAT "

BULLETIN D'INFORMATION N°2
de Novembre 1989

" C'est la nuit qu'il est beau
de croire à la lumière "
" Edmond Rostand "

I - LE MOT DU PRESIDENT

L'association se développe régulièrement et de nouveaux adhérents viennent chaque mois grossir nos rangs.

Le Docteur MADELIN fait le point ci-dessous de la mise en place de l'aide médicale à domicile ; ses efforts vont être récompensés : la chimio (pour les petits leucémiques) et l'antibiothérapie (pour les petits mucoviscidosiques) autour des hôpitaux de Senlis et Creil seront réalité dans quelques semaines.

Cette réalisation constitue pour nous une étape.

L'aide médicale à domicile ne pourra pas être offerte au plus grand nombre si elle ne s'accompagne pas d'une aide sociale.

- aide financière et matérielle, si cela est nécessaire, car il est indispensable que cette nouvelle modalité de soins n'entraîne pas de charges supplémentaires pour les familles déjà dans l'épreuve. Il nous faudra trouver l'argent ou les concours nécessaires.

- aide morale et psychologique aussi ; c'est un problème difficile, nous en sommes conscients. Une chose est sûre il nous faudra "serrer les rangs". A côté des "membres de soutien" nous aurons besoin de "membres participants" qui apporteront quelques heures de bénévolat. Une réflexion est engagée sur ces problèmes.

Je ne doute pas que vous continuerez à soutenir notre action et que les renouvellements d'adhésion seront massifs.

D'avance, MERCI.

Votre Président
J.C. TRANZEAT

Pour raison d'économie de gestion, nous avons renoncé à réunir dans l'immédiat une assemblée générale extraordinaire pour décider de ces modifications ; cette assemblée sera réunie le même jour que l'assemblée générale annuelle (fin mars-début avril).

Ce délai a été mis à profit pour revoir les statuts dans leur ensemble et proposer à l'A.G.E. quelques modifications allant dans le sens d'une plus grande efficacité et d'une gestion plus souple dans la perspective du développement de l'association.

Deux réunions du bureau, au mois d'Août, ont été consacrées à ce problème.

V - MANIFESTATIONS

Comme l'an dernier, nous avons apporté notre soutien aux jeunes étudiants des classes de B.T.S. du lycée Jules Uhry de Creil qui ont organisé, dans le cadre de leurs études, le 1er Avril au Château de Montvillargène à Gouvieux, en faveur de France-Transplant-don de moelle osseuse, une soirée très réussie sur le plan artistique devant une assistance motivée mais moins nombreuse que l'an dernier.

Les 17 et 18 Juin, au Centre Culturel de Chantilly, a été organisée, en faveur de la lutte contre le cancer, une vente d'objets (cadres, foulards peints...) fabriqués dans les "ateliers" du Centre Culturel. Cette vente dont nous avons partagé le profit avec l'association ACADEL 60, nous a rapporté 4.250 F. Nous remercions les dirigeants du Centre Culturel de Chantilly pour cette généreuse initiative et Madame GIRBIG dont le dévouement est impressionnant.

Les 7 et 8 octobre, nous étions présents au forum des associations à Senlis, pour faire connaître l'association. Nous avons recueilli 14 adhésions nouvelles.

VI - REUNION A LA D.R.A.S.S. A AMIENS

Le Directeur Régional de l'Action Sanitaire et Sociale ayant eu connaissance de l'existence de notre association et de l'action entreprise par le Docteur MADELIN, pour la mise en place dans le département de l'Oise de l'aide médicale à domicile nous a convoqué à Amiens le 17 Avril.

Etaient présents :

- Le Docteur BERTRAND et Mme CACHEUX pour "ACADEL 60" association d'infirmières qui met en place la chimio à domicile pour les adultes.
- Le Docteur MADELIN et Mr MUTTE pour l'association Olivier TRANZEAT.

Une sorte d'examen de passage !

Commencée comme une réunion d'information pour le Directeur Régional, cette rencontre s'est poursuivie comme une véritable séance de travail où ont été évoquées les difficultés du projet et le Directeur Régional nous a, en conclusion, assuré de son soutien notamment dans nos relations avec les organismes de la sécurité sociale.

BULLETIN DE PREMIÈRE ADHÉSION - DE RENOUVELLEMENT -

Noms et Prénoms : _____
Profession : _____
Adresse : _____
N° de téléphone : _____

Date et signature

COTISATION ANNUELLE

Membre adhérent à partir de 30 F.
Membre de soutien à partir de 100 F. Je verse F.
Membre donateur à partir de 500 F.

(Associations, clubs, écoles, groupements divers, peuvent réunir leurs adhérents ou élèves pour être membre de soutien ou membre donateur).

ASSOCIATION "OLIVIER +"
M. et Mme TRANZEAT Jean-Claude
7, rue Square de la Bigüe
60300 SENLIS
Tél. : 44.60.90.99

N. B. : La somme versée est déductible de vos revenus imposables dans la limite de 1 % de votre revenu net global.
Cette déduction n'est autorisée que si votre versement ne figure pas dans les charges de votre activité professionnelle (cas du 1 % du chiffre d'affaires ou des recettes brutes des activités industrielles, commerciales, artisanales, libérales ou agricoles).

Je désire être Bénévole Médical
Scolaire
Divertissement